

II. *Politieke geschiedenis / Histoire politique*

ÉLIANE GUBIN & LEEN VAN MOLLE (DIR.)
«**Femmes et politique en Belgique**»
Bruxelles, Racine, 1998, 402 p.
(Existe aussi en néerlandais)

La publication de *Femmes et politique en Belgique* comble un vide, celui de l'histoire politique et des femmes. Six chercheuses ont travaillé à ce projet, et, à ce titre, mériteraient de figurer sur la couverture ou dans la table des matières : il s'agit de Ria Christens, Kathleen De Ridder, Ingrid Hansen et Marij Preneel (sous la direction de Leen Van Molle à la *KULeuven*), et Sophie Pereira et Sarah Timperman (sous la direction d'Eliane Gubin à l'ULB). Si l'ouvrage est édité à l'occasion du cinquantième anniversaire du suffrage universel pour tous les Belges, il a surtout pour origine le constat de la sous-représentation des femmes dans les institutions politiques. Mais pour comprendre ce déficit et tenter de le résorber, il était essentiel de se pencher sur l'histoire de ces rapports souvent conflictuels entre femmes et politique. Thème vaste, s'il en est. Les auteurs ont décidé de privilégier dans cet ouvrage trois aspects majeurs : la sous-représentation des femmes dans les assemblées législatives, leur place dans les partis politiques et une typologie des femmes engagées dans la politique. Pour cela, elles ont dû brasser des sources hétéroclites comme les *Annales parlementaires*,

les publications électorales, les archives des partis politiques ou les témoignages oraux.

La première partie de l'ouvrage détaille la problématique, dresse l'état des lieux de la recherche et présente une introduction historique. Pour parer à d'éventuelles critiques quant à la structure de la recherche, le champ couvert est d'emblée délimité (dégageant du même coup des pistes pour des recherches ultérieures). Seuls les efforts menés par et pour les femmes, et seuls les partis ayant eu depuis 1945 au moins une femme élue sont pris en considération. Le travail des organisations non liées aux piliers (par exemple le Conseil national des Femmes) n'est donc pas abordé. Une histoire des femmes en politique au sens le plus large reste encore à écrire. D'autant plus que les femmes ont souvent privilégié d'autres formes de luttes, d'autres lieux de combats que ceux relativement traditionnels incarnés par les partis politiques.

Comme le laissait clairement pressentir l'état des lieux, les collaboratrices du projet se sont heurtées, dans leurs travaux préliminaires (l'introduction contient un aperçu détaillé des recherches en sciences politiques et en histoire), à de telles lacunes qu'elles durent, par la force des choses, privilégier la collecte de données, et ce au détriment de l'analyse. Il est difficile d'en faire grief aux auteurs car il leur a fallu rassembler les matériaux et boucler en un temps très court la recherche qui leur avait été commandée. Ce qui par contre est surprenant, c'est que les nouvelles approches en histoire des femmes ou histoire du genre sont ignorées, à une exception près. Si l'aperçu de l'état de la recherche y fait allusion, les nouvelles problématiques n'apparaissent nulle part dans la suite de

l'ouvrage. Cette absence surprend dans la mesure où les auteurs expliquent en termes de genre la sous-représentation féminine en politique. Que l'on ne puisse réduire la sous-représentation des femmes à l'effet de l'"oppression masculine" semble évident mais de là à suggérer qu'il n'est pas exclu que le principal obstacle à une intégration réussie des femmes en politique réside peut-être dans les femmes elles-mêmes, c'est aller trop loin.

L'introduction historique qui termine la première partie résume bien, quoique sommairement, les différents points de vue concernant les femmes et la politique au cours de la période de 1830 à nos jours.

L'histoire en chiffres est au centre de la deuxième partie. On y renseigne le nombre de femmes qui siègent au Parlement, dans les conseils communautaires ou régionaux, au Parlement européen (chiffres ventilés par parti et rôle linguistique); on fournit aussi leur identité et l'image de la Belgique en la matière, par rapport aux autres Etats membres de l'Union. Les auteurs parviennent à rendre lisibles les données chiffrées présentées à la fin du livre sous forme de tableaux. Ces données sont d'une valeur indéniable, d'autant qu'il n'existait, à ce jour, aucun aperçu chiffré fiable relatif aux femmes dans la politique belge. De plus, les auteurs lancent - prudemment - un certain nombre d'hypothèses explicatives en tenant compte des éléments suivants : les changements de mentalités, les succès et les échecs électoraux des différents partis politiques, les facteurs spécifiques aux piliers, la distinction entre les candidats et les élus, les différences régionales (le CVP/PSC étant mieux analysé que les autres partis). L'introduction de

césures chronologiques conduit à revoir l'idée selon laquelle la représentation politique des femmes aurait enregistré, après la Seconde Guerre mondiale, une augmentation lente mais constante.

La troisième partie, la plus approfondie, teste l'"attitude agréable aux femmes" des différentes formations politiques. Les trois familles politiques les plus anciennes (elles sont les plus largement analysées dans ce livre) y sont étudiées. A nouveau, la partie consacrée au CVP/PSC fournit les informations les plus détaillées et les mieux structurées. La différence dans le nombre de pages est à elle seule significative. Là où respectivement onze et treize pages sont consacrées aux Femmes PSC et au groupe de travail du CVP *Vrouw en Maatschappij*, seules cinq pages et demi et quatre pages sont attribuées au PS et au SP. Le déséquilibre se justifie à première vue car pour le PS/SP, toute l'attention semble se focaliser sur la période unitaire. En ce qui concerne les quinze premières années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, la recherche repose presque exclusivement sur les archives d'Isabelle Blume. De plus, les Femmes prévoyantes socialistes se voient accorder beaucoup d'attention (bien plus que le KAV, dans le chapitre sur la démocratie chrétienne). Comme les différents partis ont (vraisemblablement) été étudiés par différents auteurs, ce chapitre ne permet pas de comparer les partis entre eux, ni de saisir leurs éventuelles interactions. Cette lacune est partiellement comblée dans la conclusion. L'analyse du CVP demeure sans conteste plus complète que celle des deux autres partis traditionnels. En effet, les changements d'attitude du parti et des organisations sociales féminines sont étudiés à la lumière des

stratégies de parti; par ailleurs, les événements électoraux sont pris en compte tout comme les résultats des femmes aux élections; enfin, un certain nombre de personnalités sont bien mises en évidence.

Il ressort de cette partie que les formations politiques plus jeunes ne font pas nécessairement mieux que les plus anciennes. Les fondements idéologiques jouent un rôle important : les partis comme la *Volksunie*, le *Vlaams Blok* éprouvent plus de difficultés à attirer et à intégrer les femmes que les formations débutantes progressistes comme *Agalev*/Ecolo ou le FDF.

Quel que soit le parti, les mêmes discussions reviennent à chaque fois : faut-il l'autonomie des groupes 'femmes' ou leur intégration au sein du parti ? Faut-il une représentation statutaire garantie dans les organes du parti (via des quotas) ? Faut-il des directives au sujet des femmes pour les élections ? Toutes ces questions ouvrent de nouveaux champs de recherche.

Les auteurs présentent le *CVP*/*PSC* comme le parti accordant le plus d'intérêt à la présence des femmes, et ce dès l'après Première Guerre mondiale. Le texte comme la conclusion soulignent que cet intérêt est probablement la conséquence logique de l'idéologie conservatrice du Parti. En tant que représentant des différents groupes d'intérêts de la société, le *CVP* se devait de dégager des places pour les femmes. Le *CVP* voyait en elles les représentantes des familles et leur assigna de ce fait pendant longtemps un rôle complémentaire. Tant qu'elles restèrent un petit nombre, les femmes furent bien accueillies en politique. Elles étaient censées contribuer, de par leur rôle spécifique dans la société, à la

politique familiale chrétienne démocrate et servaient en outre à accréditer cette politique aux yeux des électeurs. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que le *CVP*/*PSC* entérine de manière statutaire, dès l'immédiat après-guerre, la présence des femmes dans les structures du Parti. De plus, le secrétariat des femmes reçut la double mission de préparer les femmes intéressées à la politique à l'exercice d'un mandat et d'organiser la propagande auprès des électrices. Bien que ces initiatives, pas plus que les directives relatives au nombre de femmes sur les listes électorales, n'aient pas semblé efficaces, ni réalisables ou prioritaires pour le Parti, elles contribuèrent à asseoir le groupe de travail *Vrouw en Maatschappij* dans une certaine tradition. Peut-être faut-il voir là une explication plus convaincante de son succès que celle de la bienveillance des prises de position moins radicales du féminisme chrétien dans les années septante.

Après les premiers efforts qui suivirent l'octroi du droit de vote, les auteurs relèvent une diminution de l'intérêt pour l'action politique des femmes, et ce d'abord au niveau national. Dans la mesure où les femmes semblaient peu enclines à voter 'femme', l'effet en termes de résultats électoraux resta limité. L'intérêt déclina plus tard aussi au niveau local ce qui ne s'explique pas uniquement par de médiocres résultats électoraux, mais aussi par le renforcement des sentiments égalitaires. Comme les femmes ne semblaient pas vouloir investir un domaine propre dans le monde politique, il devenait moins important de les encadrer dans leur carrière politique en tant que groupe particulier. Même les organisations féminines socio-chrétiennes constituaient un frein

de par leur attitude ambiguë par rapport à l'engagement politique.

La période de la plus faible représentation féminine en politique est présentée comme un tournant. Les résultats électoraux décevants du milieu des années septante aidèrent le CVP à se rendre compte que son recrutement était trop unilatéral. En même temps, les organisations sociales féminines (notamment les KAV) exigèrent plus de femmes sur les listes et cherchèrent l'adhésion du monde politique pour obtenir, entre autres, une adaptation du droit matrimonial. La scission du parti entrava cet élan, mais selon les auteurs, les femmes politiques profitèrent vite, aussi bien au sein du CVP que du PSC, de l'arrivée d'une nouvelle génération de politiciens. Dans les deux partis, les femmes menèrent une activité politique intense dont l'évolution est largement décrite. Les différences entre les parties néerlandophone et francophone du pays sont frappantes. Là où les femmes PSC travaillèrent à la base et horizontalement (et connurent plus de hauts et de bas), le groupe *Vrouw en Maatschappij* se constitua en un lobby relativement petit, actif au sommet du Parti et parvenant à s'intégrer dans ses structures tout en conservant une certaine indépendance. En dépit des différences de modalité d'intégration des groupes 'femmes' dans les partis, le même constat peut être dressé des deux côtés de la frontière linguistique : l'action dans le parti et la lutte pour un plus grand nombre de femmes en politique ne vont pas encore de pair. Ce qui est frappant également, c'est que les groupes de femmes tant francophones que néerlandophones osèrent ouvertement adopter un avis différent de celui du parti dans son ensemble.

Les femmes PSC se démarquèrent sur la question de l'avortement; les femmes CVP, sur celle de la conciliation travail/famille.

“Le mouvement des femmes socialistes est ancré dans le parti bien plus que dans les autres familles politiques parce qu'il tient sa légitimité de la lutte des classes et non de l'opposition des sexes”. Lors de ses premières années d'existence, le Parti ouvrier belge (POB) se prononce sans équivoque en faveur de l'égalité des sexes, du suffrage féminin et du droit des femmes au travail. Cette prise de position claire n'empêchera pas le POB de différer, dès 1902, la revendication du suffrage féminin en échange d'une alliance avec les libéraux. Au sein du POB et par la suite du Parti socialiste, la citoyenneté s'est donc transformée en une lutte purement électoraliste, la question essentielle étant de savoir si les femmes allaient voter conservateur (comme leur curé), question qui conditionne toute réflexion politique majeure sur l'égalité politique des hommes et des femmes.

Cette partie débute et se termine sur le constat navrant qu'en dépit de principes progressistes, le Parti socialiste n'a jamais mené un combat d'avant-garde en la matière. Déjà dans l'immédiat après-guerre, il obtient que l'octroi du droit de vote aux femmes soit retardé de dix-huit mois, redoutant de l'électorat féminin une prise de position trop conservatrice et par là léopoldiste. Quelque cinquante ans - et cinquante pages - plus tard, son attitude ne semble guère avoir évolué. Si l'on ne peut parler de franche hostilité, il n'est pas exagéré d'évoquer une opposition larvée, une résistance passive, mais néanmoins tenace, peut-on lire page 169. Comme le font à juste titre remarquer les auteurs, cet immobilisme n'est pas seulement le fait

des hommes : il est aussi imputable aux femmes elles-mêmes. A plusieurs reprises, les auteurs évoquent les dissensions qui opposent les responsables nationales et fédérales (absence de communication, d'entraide, etc), mais surtout les responsables politiques (Femmes socialistes) et mutualistes (Femmes prévoyantes socialistes). Ces dissensions, qui desservent la cause des femmes, sont récurrentes durant toute la période envisagée. Devant cet état conflictuel, la direction du Parti observe un mutisme total, sur lequel les auteurs ne s'étendent pas.

La principale pomme de discorde est liée à la stratégie adoptée par le Parti au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Pour relancer le mouvement féminin socialiste, le Parti mise sur le mouvement de masse mutualiste, qui a traversé le conflit sans encombre (le secrétariat politique féminin a, lui, été dissous en juin 1940, en même temps que le Parti) et qui connaît alors une expansion fulgurante (due, entre autres, à l'obligation de souscrire à certaines assurances, 1944).

Isabelle Blume se rallie à ce point de vue et s'efforce de réaliser l'unification du mouvement féminin dans le giron des FPS/SVV. Mais c'est sans compter avec l'irréductibilité de quelques groupes de Femmes socialistes, implantés dans des villes à forte tradition militante (Gand et Anvers). Il eut été ici opportun, croyons-nous, de développer l'histoire, les actions et le poids de ces groupuscules politiques, dignes successeurs des 'clubs de propagande' de la fin du siècle passé. Les auteurs semblent hésiter sur l'importance à leur accorder, leur reconnaissant un certain pouvoir pour le leur dénier quelques lignes plus loin.

La direction du Parti entretient cette ambiguïté, qu'une réforme structurelle, réclamée entre autres par Isabelle Blume, aurait permis de dissiper. La confusion subsiste donc. Elle est d'ailleurs alimentée par la création, en 1947, du Comité national des Femmes socialistes (CNFS). La fonction de ce nouvel organe politique n'est malheureusement pas ici clairement définie et illustrée.

A rebours, les actions et la philosophie des FPS/SVV sont abondamment détaillées... trop pourrait-on dire (par rapport à leurs homologues sociales-chrétiennes). Certes, considérées comme la réserve de recrutement du parti, les FPS/SVV se définissent comme "un mouvement mutualiste et social, féministe et familial mais dont le but final est politique". Toutefois, la multiplication des services sociaux qui motivent l'adhésion massive de la base font quelque peu oublier l'objectif politique final. La base reste avant tout mutualiste. Quelques voix s'élèvent même en faveur du libre choix, pour les FPS/SVV, de s'affilier ou non au Parti. Qui sont ces femmes ? Comment sont-elles accueillies ? Proposent-elles une alternative à l'organisation politique des femmes socialistes ? Nous continuerons de l'ignorer.

Les auteurs s'efforcent ensuite d'expliquer les difficultés à s'affirmer qu'a rencontrées le mouvement féminin socialiste durant la période unitaire. Dans l'intérêt supérieur du Parti, il est primordial de favoriser une cohésion forte à l'intérieur et autour du Parti. Les FPS/SVV agissent dans ce sens. De même, les femmes parlementaires taisent leurs revendications politiques spécifiques et se soumettent aux impératifs stratégiques du Parti, escomptant

de l'avènement d'une société socialiste égalitaire une amélioration 'naturelle' de la condition féminine.

Pour expliquer les changements qui s'amorcent à la fin des années septante, les auteurs plantent le décor : d'abord la grève de la FN, puis la création du Comité 'À travail égal, salaire égal'. Et de constater que "dans un premier temps, ni le Parti socialiste ni son mouvement féminin ne se montrent attentifs ou favorables aux initiatives nées de la grève des ouvrières de la FN". Il y a bien, au sein du Parti, la création de cette Commission féminine... poudre aux yeux qui ne fera pas bien longtemps illusion. On aurait toutefois aimé en savoir davantage à son sujet.

Plus que jamais la ligne doctrinale du Parti est réaffirmée : prôner l'homogénéité de la classe ouvrière, exploitée sans distinction de sexe, et préférer la lutte des classes à tout autre combat. Quelques militantes néerlandophones font entendre une voix discordante : elles ont peur de rater le train des réformes et la seconde vague féministe. Elles fondent le *Nationale Socialistische Vrouwenbeweging*, qui n'est pas officiellement reconnu par le Parti, mais abat un travail considérable dans le sens d'une prise de conscience face à la faible représentation des femmes en politique. Leurs efforts semblent couronnés de succès.

En 1977, lors du Congrès d'Ostende, les co-présidents du parti, André Cools et Karel Van Miert, invitent officiellement les participant(e)s à réfléchir à la question. Si du côté francophone comme du côté néerlandophone, on s'accorde, sans trop de difficulté, à reconnaître que la situa-

tion des femmes doit changer, il s'avère nettement moins évident de trouver un consensus quant aux moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir. Les initiatives en ce sens - création de commissions permanentes, instauration de quotas pour garantir une présence minimale de femmes dans les instances du Parti, formation d'organes féminins autonomes, etc. - sont diversement accueillies. Les réactions témoignent de l'absence d'une volonté réelle de féminiser les rangs et les instances du Parti et de la politique en général.

Dans cette section, les auteurs passent sous silence la position des FPS/SVV : est-ce à dire que la problématique cesse d'intéresser celles qui jusqu'alors en étaient présentées comme les seuls défenseurs ? Comment accueillent-elles ces nouvelles mesures ? En sont-elles les instigatrices par l'entremise de leurs dirigeantes ? Le cordon ombilical est-il coupé entre le Parti et sa réserve de recrutement ? Après avoir accordé une telle importance aux FPS/SVV durant la période unitaire, il est dommage de n'en accorder aucune une fois le divorce consommé entre PS et SP. Le lecteur reste sur sa faim.

Avant de conclure, signalons encore que la structure et/ou la mise en page conférée à cette partie ne la rendent pas très lisible. Notons enfin qu'aucune personnalité marquante ne se détache du récit.

Les femmes libérales restent tributaires pendant tout l'après-guerre de la position ambiguë adoptée par le Parti à l'égard du droit de vote féminin. Ce parti compte le plus grand nombre de femmes sensibilisées à l'égalité des droits entre hommes et femmes et actives au sein d'associations

féministes pendant tout l'entre-deux-guerres. Mais dans l'immédiat après Seconde Guerre, le Parti s'oppose toujours à l'accès des femmes au droit de vote, persuadé qu'elles voteront de façon réactionnaire. Les femmes de la Fédération nationale des Femmes libérales auront beau jeu d'essayer de convaincre leurs collègues masculins qu'il s'agit là d'une peur irrationnelle, leur influence restera très faible.

Une fois la loi votée en 1948, les libéraux auront tendance à privilégier non pas la quantité mais la qualité des femmes, leur figure de proue étant la sénatrice cooptée Georgette Ciselet, présente au Sénat de 1946 à 1961. Elle se fit remarquer par ses différentes propositions de loi en vue de modifier le Code civil (notamment en matière de droits et obligations des époux, de contrat de mariage) qui aboutirent au vote de la loi du 30 avril 1958 sur les droits et obligations des époux.

Par la suite, on est frappé de constater que ni le PLP et encore moins le PRL ne font la place belle aux revendications pro-féministes. Les seuls volets de leur programme consacrés aux femmes s'inscrivent dans une vue traditionnelle et conservatrice du rôle de la femme dans la société. On est loin des prises de positions résolument féministes d'une Jane Brigode, d'une Baronne Boël ou d'une Georgette Ciselet. A la différence des femmes PRL, les femmes *PVV* sont partisans des quotas pour accroître leur participation en politique. Elles élaborent une stratégie qui leur assure une certaine représentation au sein des organes du Parti. Mais cela n'empêche pas durant les années 1980 le Parti de faire disparaître de son programme presque

toutes les revendications féminines. Dans le programme du *PVV* pour 1985-1989, on retrouve néanmoins parmi quelques thèmes non marchands, une des préoccupations majeures des mouvements féminins, la dépénalisation de l'IVG.

A sa création en 1992, le *VLD* se déclare pour une représentation paritaire des hommes et des femmes au sein des instances du Parti mais marque son opposition de principe aux quotas lors du vote de la loi de 1994. Il propose à la place la neutralisation du vote en tête de liste.

Le but du chapitre suivant est d'esquisser le profil des 90 femmes néerlandophones et des 67 femmes francophones actives en politique après 1945. On s'est intéressé aux éléments suivants : le passé individuel et les mobiles personnels des politiciennes, les facteurs qui favorisèrent ou entravèrent leur carrière politique, l'exercice d'activités parlementaires ainsi que les différences entre politiciennes francophones et néerlandophones et entre politiciennes des différentes tendances politiques. Apparaît ici une comparaison entre les deux générations politiques qui se succédèrent depuis 1945 mais alors que pour les politiciennes néerlandophones, le travail est mené de façon systématique, ce n'est malheureusement pas le cas pour les francophones.

Ce chapitre donne la parole aux femmes politiques elles-mêmes sans que l'on tombe jamais dans l'anecdote. Les auteurs ont veillé à faire ressortir ce que les récits individuels ont en commun. Le chapitre constitue un complément indispensable aux données quantitatives et à l'approche qui privilégiait l'histoire des

partis. Archives et interviews ont fourni l'information. Une remarque méthodologique à propos des interviews s'impose ici. En ce qui concerne le groupe de femmes interviewées, on aurait dû interroger un nombre équivalent d'hommes politiques possédant des caractéristiques analogues, ce qui aurait permis de mieux situer l'information fournie. A cet égard, il eut également été souhaitable de comparer les femmes politiques avec l'ensemble de la population féminine. Il est dommage de ne pas savoir si le pourcentage de membres de la deuxième génération de femmes parlementaires néerlandophones possédant un diplôme de l'enseignement supérieur (88 %) est plus élevé ou plus bas que chez les hommes politiques de la même génération; on aurait pu aussi comparer le niveau de formation de ces femmes avec celui de l'ensemble des femmes de cette génération.

Etant donné qu'il n'est pas possible dans le cadre de cette contribution de rendre compte de manière exhaustive du contenu de ce chapitre, nous nous limiterons à un certain nombre de conclusions significatives.

Qui sont ces femmes ? Les femmes politiques sont originaires de 'foyers politiques' caractérisés par un intense intérêt pour la politique. On constate fréquemment des 'antécédents politiques' dans la famille ou encore un mariage avec un homme actif en politique. La première génération de femmes politiques provient d'un milieu privilégié; ce n'est qu'après 1974 qu'une plus grande diversité d'origine sociale se manifeste. La plupart des femmes politiques sont mariées. Le plus souvent et contrairement aux néerlando-

phones, les francophones n'ont pas d'enfants. Les femmes politiques de la première génération (c'est-à-dire avant 1974) ayant des enfants ont souvent une 'vocation tardive' : elles assurent un mandat une fois leurs enfants élevés. Les femmes politiques néerlandophones de la deuxième génération, dont la moyenne d'âge, par rapport à la génération précédente, est en moyenne inférieure de huit ans, ont par contre de jeunes enfants tout en ayant une activité parlementaire. Une constante est le niveau de formation élevé bien que la deuxième génération soit de manière significative plus scolarisée (88 % des femmes politiques néerlandophones possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, dont 12 %, un diplôme universitaire). Cette formation conduit les femmes à exercer une profession qui dans le cas de la première génération est fort éloignée de la politique (régente, secrétaire...) et dans le cas de la deuxième génération s'en rapproche davantage (37 % de femmes considèrent la profession comme une incitation à la politique).

L'engagement dans des associations socio-culturelles comme les mouvements de jeunes et de femmes est, dans la plupart des cas, à la base de l'entrée en politique. C'est dans ces lieux que les partis vont chercher des femmes compétentes avant de les convaincre de franchir le pas vers la politique. Beaucoup de femmes n'ont en effet pas programmé de carrière politique; 80 % des femmes politiques néerlandophones actives entre 1974 et 1997 disent que la quête par leur parti de femmes en vue de la constitution des listes a joué en leur faveur. Les associations sociales fonctionnent, c'est vrai, comme base de recrutement, mais elles ne constituent pas un véritable

tremplin : les candidates aux élections ne reçoivent pas de soutien actif de leur parti. Après 1974, les femmes mandataires sont davantage intégrées aux partis et à leurs structures. Cette insertion se révèle utile pour l'obtention d'un mandat politique, celui-ci se remportant le plus souvent au niveau local ou provincial. Les ambitions personnelles, le fait d'avoir un soutien ou un conseiller dans le parti ou encore un compagnon influent constituent d'autres facteurs favorables.

La carrière des femmes politiques d'avant 1974 est 'plane et incertaine'. En moyenne, une néerlandophone siège alors seize ans à la Chambre, sept ans et demi au Sénat. Les femmes de la première génération quittent en moyenne la politique à l'âge de 61 ans, celles de la deuxième à 53 ans. Le mandat obtenu aux élections directes octroie plus de sécurité et assure la continuité par comparaison au mandat acquis via une succession ou une cooptation nationale ou provinciale. Cette distinction disparaît pratiquement après 1974; à partir de cette date, les carrières raccourcissent de 7,6 ans en moyenne.

De nombreux éléments inhérents au système électoral et des partis défavorisent les femmes : le coût croissant des campagnes, les petits arrondissements électoraux (où il y a moins de place pour les femmes), le système des *standen* à l'intérieur du CVP... D'autres obstacles encore se dressent dans la carrière politique des femmes : la difficulté de concilier l'activité politique et la vie de famille, les heures tardives des réunions, le fait qu'en dépit d'un travail plus acharné, les femmes ont moins accès que les hommes aux structures des partis et aux lieux de décision officiels,

sans compter toutes sortes d'obstacles psychologiques.

1974 marque une percée d'importance pour la carrière des femmes politiques. Sous la pression du PFU (Parti féministe unifié) et des actions 'Votez femmes', les partis jouent la carte des femmes. Résultat : le nombre de femmes élues augmente de 90 % par rapport à la législature précédente, et ce malgré la faible prise en compte des voix de préférence en faveur des femmes.

Les femmes politiques francophones et néerlandophones ont prouvé qu'elles veulent le pouvoir politique pour améliorer la société (et l'ensemble des services à la population). La défense des intérêts des femmes ne fut pas une priorité pour la première génération. Seules 12,5 % des candidates francophones aux élections législatives affirmaient qu'elles voulaient lutter contre les discriminations. Les femmes politiques défendaient en premier lieu les intérêts de leur parti. Il semblait impensable de soutenir un projet introduit par une femme d'un autre parti politique et le désaccord le plus grand régnait quant à la nécessité de groupes de femmes à l'intérieur des partis ou du Parti féministe unifié.

Par contre, la deuxième génération de femmes politiques néerlandophones estime qu'il est important de défendre les intérêts des femmes de manière explicite. 63 % d'entre elles disent que le mouvement des femmes a joué un rôle primordial dans leur passage à la politique nationale. Alors que la première génération essayait de ne pas se faire remarquer, la deuxième rompt avec la culture de la cour-

toisie : elles veulent être entendues. Dans les années septante, les femmes politiques ont formé ponctuellement des fronts au-delà des frontières des partis.

La première génération inscrit peu de revendications de femmes à l'agenda. L'exigence du droit de vote pour les femmes et le combat pour l'égalité juridique (principalement mené par Georgette Ciselet) constituent une exception à la règle, de même que la proposition de loi socialiste 'à travail égal, salaire égal' (1955), qui pourtant reçut l'appui des femmes des autres partis. La majorité des interventions concernaient la santé publique et la politique familiale; à partir de 1974, la justice, l'enseignement, l'emploi et le travail s'ajoutèrent à ces domaines. De plus, les femmes politiques marquent une préférence pour le travail en commission et s'investissent moins dans les activités de contrôle comme les interpellations. Le taux d'activité de la deuxième génération de femmes politiques néerlandophones n'est pas inférieur à celui de leurs collègues masculins. Quant aux jeunes femmes, elles font montre de plus de compétences que celles qui les ont précédées.

En ce qui concerne les fonctions d'exécution, la première génération de femmes politiques vit un 'faux départ' avec la carrière ministérielle éclair de Marguerite De Riemaeker et les nominations comme secrétaires d'Etat d'Irène Pétry et de Marie Verlackt. Après 1974, les femmes politiques vont s'intéresser de plus en plus aux fonctions d'exécution et les années nonante semblent marquer un tournant puisque des femmes se voient attribuer de véritables ministères.

Enfin, ce chapitre donne aux femmes politiques l'occasion de s'exprimer sur les différences de style entre hommes et femmes en politique. Pour les femmes de la deuxième génération, ces différences existent : leurs interventions parlementaires sont plus courtes et plus rationnelles, elles recherchent moins les effets, se préoccupent plus des résultats et de consensus et convoitent moins les honneurs. Les femmes apportent jusqu'à un certain point leur culture propre tout en considérant la politique comme une profession dont elles doivent maîtriser les règles. Cette partie de l'ouvrage nous fournit une masse d'informations; elle constitue ainsi une base pour de futurs travaux de recherche sur des thèmes comme la répartition des domaines entre hommes et femmes politiques, la manière dont les femmes parlementaires font apparaître les intérêts des femmes à l'intérieur de ces domaines, la manière dont elles influencent (le cas échéant) l'agenda politique, les changements qu'entraîne une plus grande participation des femmes en politique etc.

La conclusion générale de l'ouvrage rassemble et commente les constatations faites dans chaque chapitre à partir de la question : comment expliquer la lenteur du processus de participation des femmes à la prise de décision politique ? L'accès au mandat politique, le paysage politique belge, les visions divergentes des diverses idéologies à propos du fonctionnement de la société, les changements de mentalité des hommes et des femmes sont évoqués; les auteurs prennent garde à ne pas tomber dans la partialité et dégagent des pistes pour des recherches ultérieures. Elles formulent des remarques intéressantes,

par exemple quand elles lient l'attitude 'agréable aux femmes' des partis à leur fondement idéologique. Si le CVP et le PSC sont attentifs à une présence féminine 'suffisante' en politique, cela doit se comprendre en fonction du principe de représentation des intérêts (les femmes représentent les familles au sein de ce qui est le parti familial par excellence), qui s'exprimait au travers du système des *standen*. La croyance libérale en la combativité de l'individu et la préoccupation socialiste pour l'unité dans la lutte des classes laissent moins de place pour l'action des femmes. L'absence de prise en compte des intérêts des femmes dans l'ordre politique pendant l'entre-deux-guerres est liée au climat général de méfiance politique dans lequel les femmes font leurs premiers pas en politique, tandis que l'acquisition/l'attribution aux femmes de domaines politiques spécifiques (les secteurs doux) est liée à un interventionnisme accru de l'Etat dans le domaine (féminin) du social. En ce qui concerne l'influence des problèmes classiques que les femmes rencontrent en politique, les auteurs ne se prononcent pas clairement. Elles tendent à les considérer comme subordonnés à d'autres facteurs ou même à les repousser parce que ces problèmes ne rendent pas l'activité politique agréable ou encore parce qu'ils serviraient trop facilement d'excuse pour se dérober à un engagement politique ou pour justifier un échec politique. Egalement moins réussie, la brève analyse du profil des femmes politiques, dans laquelle on est gêné par l'usage irréfléchi de termes comme "comportement masculin" et "conscience féminine".

Le répertoire biographique qui figure à la fin de l'ouvrage est particulièrement

riche. Il reprend tous les membres féminins de la Chambre, les sénatrices (et les ministres extraparlimentaires) de 1921 à 1997, ainsi que les élues des instances communautaires et régionales et les représentantes au Parlement européen. Des tableaux synoptiques, une bibliographie étendue et un index des noms de personnes font de ce livre un instrument de travail particulièrement utile.

En définitive, les auteurs sont parvenues - en un laps de temps extrêmement court - à produire un ouvrage de base passionnant et bien structuré, indispensable à toute personne qui s'intéresse à l'histoire politique (des femmes) en Belgique.

*Karen Celis, Els Flour, Anne Godfroid,
Catherine Jacques & Valérie Piette*